

Mairie de
Saint Jouin Bruneval

1 place Major général John Frost
76280 Saint Jouin - Bruneval

Site : www.st-jouin-bruneval.fr
Mail : mairie@st-jouin-bruneval.fr
Tél : 02 35 20 74 43
Fax : 02 35 20 81 71

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 20 MARS 2012

PROJET DE FUSION D'INTERCOMMUNALITÉS DE LA POINTE DE CAUX

CONTRIBUTION D'ÉLUS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CRIQUETÔT-L'ESNEVAL

Les délégués communautaires :

Grégoire MICAUX
Maire de Beaufort

Franck COTTARD
Maire d'Étretat

François AUBER
Maire de St-Jouin-Bruneval

Aurélien PAUL
Adjoint

Philippe JOUENNE
Maire de St-Martin-du-Bec

Antoine COCHET
Adjoint

Le préfet vient de valider le périmètre de la future agglomération regroupant les communautés de communes de Criquebœuf-l'Esneval, de St-Romain de Colbosc et de l'agglomération Havraise. **Dans quelques mois, les conseils municipaux devront se prononcer sur ce projet de fusion. Cela implique que tous les partenaires s'accordent préalablement sur une vision commune du territoire.** Le calendrier, tel que défini par le préfet, nous oblige à travailler dans la précipitation alors que ce dossier est fondamental pour notre avenir à long terme. Il nous paraît dès lors légitime de demander un temps de réflexion supplémentaire.

Malgré les qualités et les atouts de notre territoire, la communauté de communes de Criquebœuf-l'Esneval accuse un déficit en matière d'offres de services. Le projet de fusion avec la CODAH validé par la CDCI n'a de sens que s'il permet à notre territoire d'être tiré vers le haut, en cohérence et en harmonie avec les autres territoires concernés par le périmètre de la fusion. Cela porte principalement sur **le tourisme, la mobilité et la ruralité**, mais aussi sur des sujets aussi divers et essentiels que le traitement des déchets, les équipements culturels et sportifs, le service public de la petite enfance, l'accès aux soins...

La question majeure de cette nécessaire mise à niveau doit être posée. Plus globalement, **nous souhaitons, en tant qu'élus responsables, que la fusion projetée fasse l'objet d'un débat public et que les citoyens puissent, à travers leurs conseillers municipaux, se prononcer en connaissance de cause.** Nous avons le devoir de dire à nos administrés ce que seront les effets immédiats et concrets de cette fusion. A ce stade, c'est une fiscalité défavorable pour les ménages qui se profile sans perspectives de nouveaux services. Nous ne pouvons pas l'accepter.

C'est la raison pour laquelle nous demandons à ce que les décisions qui devront être prises soient préparées et partagées avec les citoyens, en organisant des réunions publiques, et en produisant par exemple un « bulletin d'information de la fusion » qui serait diffusé à l'ensemble des habitants. Ces derniers doivent être informés en toute transparence des conséquences de ce projet de regroupement. A travers ce premier cahier d'acteurs, les délégués communautaires que nous sommes souhaitent alerter tous les acteurs concernés par cette fusion et faire partager la vision, les exigences et les propositions que nous portons pour l'avenir de notre territoire.



Contact : Jade Mastrovito / j.mastrovito@st-jouin-bruneval.fr